

## Offre de conseils en matière de procédure

### Conseils professionnels en cas de manquements à l'éthique ou de soupçons d'infraction

**Les fédérations sportives concernées par une enquête ouverte par Swiss Sport Integrity sont souvent confrontées à des questions difficiles. Notamment concernant les démarches correctes à effectuer sur le plan juridique ou les mesures de communication à prendre pour désamorcer les conflits.**

**Les personnes accusées doivent-elles être démisées de leurs fonctions, faut-il suspendre les bénévoles? Qui peut-on et faut-il informer, et à quel moment? Les questions d'encadrement sont également délicates: Comment les équipes continuent-elles à fonctionner malgré les soupçons?**

**Swiss Olympic propose aux fédérations sportives concernées un soutien professionnel sous la forme de conseils en matière de procédure en collaboration avec Krisenintervention Schweiz.**

#### En quoi consiste l'offre?

Les conseils en matière de procédure sont proposés par la fondation Krisenintervention Schweiz ([www.kriseninterventionschweiz.ch](http://www.kriseninterventionschweiz.ch)), qui travaille en collaboration avec un pool d'experts interdisciplinaires disposant de compétences en gestion de crise, communication de crise, psychologie d'urgence, gestion des traumatismes, travail social, droit pénal, droit civil et droit du travail.

Les conseils en matière de procédure comprennent des consultations dans le domaine de la gestion de crise pour un total de sept heures au maximum par incident. Les consultations sont confidentielles: Krisenintervention Schweiz respecte le secret professionnel. Elles sont possibles en allemand et en français.

#### A qui s'adresse l'offre?

L'offre s'adresse aux directions des fédérations, aux responsables de l'éthique ou aux cellules de crise des fédérations sportives nationales. Aucun conseil n'est proposé aux personnes directement concernées, aux témoins, aux personnes soupçonnées ou aux clubs et à leurs membres.

L'offre sera disponible dans le cadre du projet «Ethique dans le sport» à partir du 1er septembre 2023 jusqu'à fin 2024 lors d'une phase pilote exclusivement réservée aux membres de Swiss Olympic. Les réactions sont les

bienvenues afin de développer l'offre au-delà de la phase de projet.

#### Quelles sont les conditions préalables?

Pour pouvoir bénéficier de l'offre, une ouverture d'enquête de Swiss Sport Integrity et une mise en relation par Swiss Olympic avec Krisenintervention Schweiz sont nécessaires. Il n'est pas possible de profiter de l'offre sans passer par Swiss Olympic.

#### Ateliers sur le thème de la gestion de crise

Swiss Olympic propose des ateliers sur le thème de la gestion de crise afin de garantir la meilleure préparation possible en cas de crise. Ces ateliers sont proposés en collaboration avec Krisenintervention Schweiz et dans le cadre du programme de formation de Swiss Olympic.

#### Vous avez besoin de conseil en matière de procédure?

Veillez vous annoncer auprès d'Annalena Kутtenberger, responsable Sport et société, en indiquant votre numéro de cas SSI et la personne de contact principale: 031 359 72 20 | [annalena.kuttenberger@swissolympic.ch](mailto:annalena.kuttenberger@swissolympic.ch)